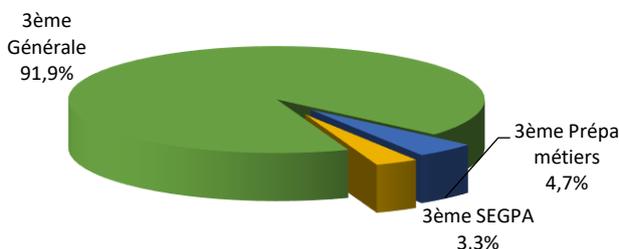


Les différents dispositifs de 3^{ème}

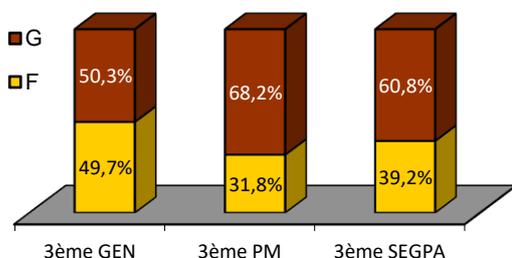
Répartition des élèves par dispositif

- Effectifs année 2019 – 2020 :
- 3^{ème} générale (hors Prépa métiers) : 25 649
 - 3^{ème} Prépa métiers : 1 319
 - 3^{ème} SEGPA : 930



Répartition par dispositif selon le genre

Les effectifs de 3^{ème} générale sont constitués autant de garçons (12 911) que de filles (12 738), alors que les classes de 3^{ème} prépa-métiers sont composées de 68.2% de garçons et 31.8% de filles. Les classes de 3^{ème} SEGPA ont également un plus grand nombre de garçons, 60.8% contre 39.2% de filles. Ces données présentent peu ou pas de variations par rapport aux années précédentes : les garçons représentaient ainsi 50.2% des élèves de 3^{ème} générale, 66.5% des élèves de 3^{ème} prépa métiers et 63.4% des élèves de 3^{ème} SEGPA en 2018-2019.



D'un point de vue départemental, la répartition des élèves de 3^{ème} générale est assez similaire. On notera néanmoins qu'il y a plus de filles (50.3%) que de garçons (49.7%) dans le département de l'Hérault, alors que dans les autres départements, les résultats sont opposés, avec un maximum de 51.8% de garçons dans les Pyrénées-Orientales.

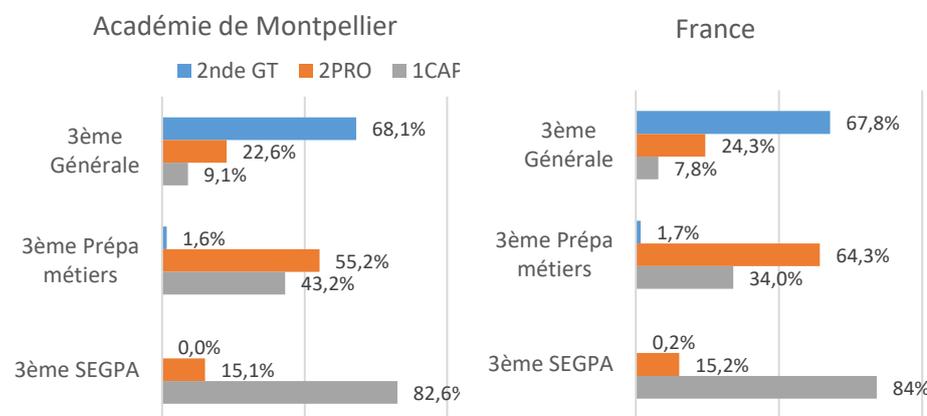
Concernant le public de 3^{ème} prépa-métiers, seule la Lozère diffère des autres départements avec 81.8% de garçons, alors que les autres départements oscillent entre 66.5% (Aude) et 68.7% (Hérault). Enfin, au niveau des 3^{ème} SEGPA, la

répartition est identique sur l'ensemble des départements avec une fourchette comprise entre 57.3% de garçons (Aude) et 62.6% (Gard).

Décisions d'orientation par type de 3^{ème}

68.1% des élèves de 3^{ème} générale ont obtenu une décision d'orientation vers la seconde générale et technologique, cela constitue une hausse de 0.6 point par rapport à l'année dernière. On notera par contre une baisse des décisions vers la seconde professionnelle cette année (-2.2 points) et une hausse des décisions vers la première année de CAP (+1.7 point).

Concernant les 3^{ème} prépa métiers, 55.2% ont une décision vers la seconde professionnelle, soit -2.2 points par rapport à l'année passée. Ils sont plus nombreux à obtenir une décision vers la première année de CAP (+1.8 point). La situation de l'académie s'éloigne de celle observée au niveau national, où 64,3% des élèves obtiennent une décision d'orientation vers la seconde professionnelle contre seulement 34% vers un CAP.



Enfin, on notera une évolution des décisions pour les 3^{ème} SEGPA, avec une forte hausse des décisions vers la seconde professionnelle (+6.5 points) alors qu'elles ont baissé pour le CAP (-7.9 points).

Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement sur SIECLE Orientation en juin 2020

Evolution du dialogue entre demandes et décisions à l'issue de la 3^{ème}

Les données concernent l'ensemble de l'effectif de 3^{ème}, sans distinction de dispositif (hors 3^{ème} SEGPA)



Vers la classe de 2^{nde} GT

Les demandes vers la seconde générale ont connu une baisse cette année, -1.1 point. Elles atteignent un niveau égal à celui constaté il y a deux ans.

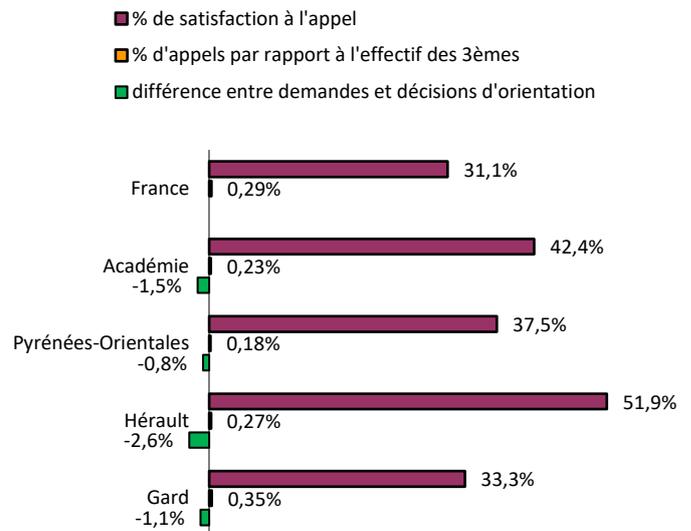
A l'inverse, les décisions d'orientation vers ce type de classe ont augmenté par rapport aux deux années précédentes (+0.5 point) pour atteindre 65.3%. On retrouve ainsi le plus faible écart entre les demandes et les décisions (1.5 point) depuis 2016-2017.

Appel pour le passage en 2^{nde} GT ou professionnelle

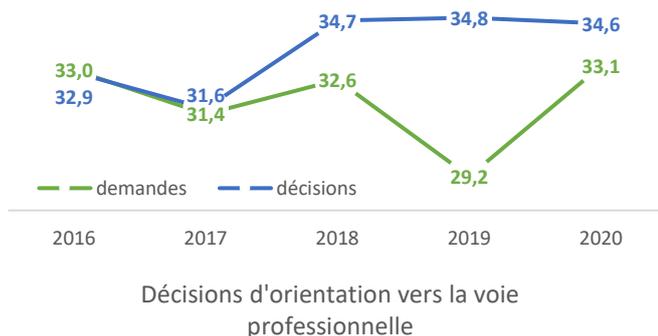
La fin d'année très particulière, le confinement et la baisse de l'écart entre les demandes et les décisions d'orientation ont réduit le nombre d'appels par rapport aux années précédentes. Il y a eu cette année, 48 dossiers d'appels, répartis sur trois départements.

Le département avec le plus grand nombre de dossiers d'appels est celui de l'Hérault avec 27 situations, devant le Gard, 24 dossiers et les Pyrénées-Orientales avec seulement 8 dossiers. Lorsque l'on ramène le nombre de cas d'appels à l'effectif initial, on observe un poids plus important des cas d'appels dans le Gard que dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Un plus grand nombre de situation a trouvé satisfaction dans l'Hérault (51,9%), que dans le Gard (33,3%) et les Pyrénées-Orientales (37,5%)



Orientations en 2^{nde} professionnelle – 1^{ère} année de CAP



En lien avec la baisse des demandes vers la voie générale et technologique, on observe une hausse des demandes vers la voie professionnelle cette année par rapport à l'année passée, +3.9 points. Le niveau atteint par la demande est d'ailleurs supérieur à celui observé ces 4 dernières années.

Néanmoins, le niveau des décisions d'orientation vers la voie professionnelle reste lui similaire à celui des deux dernières années. L'écart entre les demandes et les décisions s'est ainsi considérablement restreint (1,5 point).



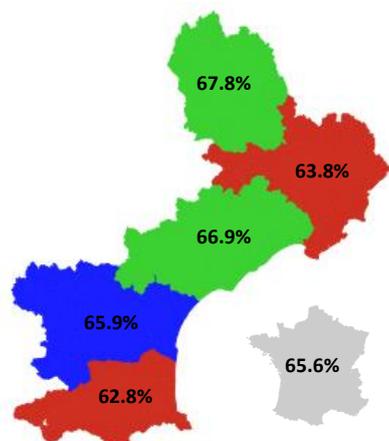
On notera tout de même que si les décisions d'orientation sont à un niveau égal aux années précédentes, la répartition au sein de la voie professionnelle a été modifiée, puisqu'il y a plus de décisions d'orientation vers un CAP cette année (9.8%) par rapport à l'année passée (8.7%) et donc moins de décisions vers la seconde professionnelle, 24,8% contre 26,1% en 2019. Sur les dernières années, on remarque une progression constante du nombre de décisions vers la première année de CAP.

Demandes et décisions d'orientation vers les différentes voies en 2020

- Toutes 3èmes hors SEGPA -

(En pourcentage, par département, avec évolution par rapport à 2019)

Vers une 2nde générale et technologique (2GT)



Comme l'année précédente, les élèves des départements du Gard (64.9%) et des Pyrénées-Orientales (63.6%) sont les moins nombreux à demander une orientation vers la seconde générale et technologique. Logiquement, ce sont donc les deux départements pour lesquels les élèves obtiennent le moins de décisions d'orientation vers cette voie, soit 62.8% pour les élèves des Pyrénées-Orientales et 63.8% pour ceux du Gard, alors que la moyenne académique est de 65.3%.

Les élèves de l'Aude se situent dans la moyenne académique, au niveau des demandes (66.1%) et au niveau des décisions d'orientation (65.9%).

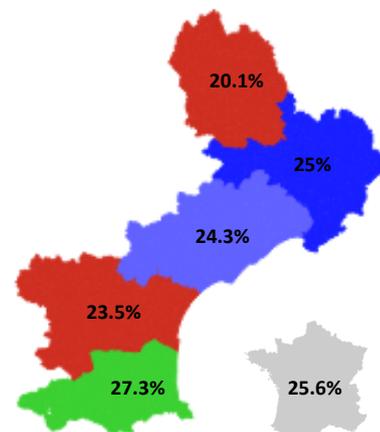
Enfin, si les élèves de l'Hérault sont les plus nombreux à demander une orientation en seconde générale et technologique, 69.5% contre 68.6% pour les élèves de la Lozère, ce sont ces derniers qui obtiennent le plus de décisions vers cette voie avec 67.8% contre 66.9% pour les élèves de l'Hérault.

Vers une 2nde professionnelle (2PRO)

Les élèves de la Lozère sont les moins nombreux à demander une seconde professionnelle, 19.8% alors que la moyenne de la demande académique est de 23.6%. Ils sont donc logiquement ceux qui obtiennent le moins de décisions d'orientation vers cette voie, 20.1%.

La plupart des départements (Aude, Gard et Hérault) se situe dans la moyenne académique au niveau des demandes et décisions. Ainsi les gardois sont 24.3% à demander une seconde professionnelle et 25% des élèves obtiennent une décision dans cette voie. Dans l'Aude, ces demandes représentent 23.4% des élèves et les décisions concernent 23.5% des élèves. Enfin dans l'Hérault, 22.1% des candidats demandent ce type de formation et 24.3% des élèves obtiennent une décision d'orientation vers la seconde professionnelle.

Les élèves des Pyrénées-Orientales se distinguent des élèves des autres départements par une demande plus importante, 26.6% et par un niveau de décisions d'orientation vers la seconde professionnelle également plus important, 27.3%.

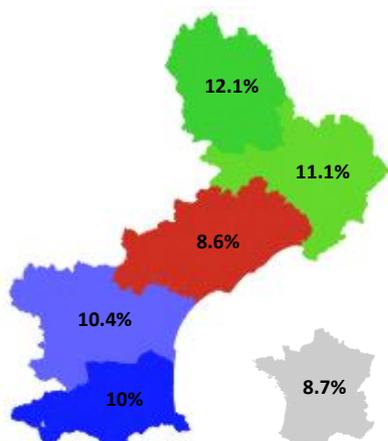


Vers une 1^{ère} année de CAP (1CAP)

Si la demande des élèves de 3^{ème} pour une entrée en première année de CAP est relativement faible (9.5%), c'est davantage dans le département de l'Hérault où les élèves ne demandent ce type de formation que pour 8.2% d'entre eux. Les décisions d'orientation vers le CAP sont également peu nombreuses, puisqu'elles concernent 8.6% des élèves de l'Hérault.

A l'inverse, la Lozère est le département où l'on recense le niveau de demande vers ce type de diplôme le plus élevé, puisque les demandes concernent 11.6% des élèves. Les décisions d'orientation dans ce département, sont donc également les plus nombreuses, puisqu'elles concernent 12.1% des élèves.

Les trois autres départements enregistrent des demandes aux alentours de 10%, avec 9.8% des élèves des Pyrénées-Orientales qui souhaitent rejoindre un CAP, 10.3% des élèves de l'Aude et 10.7% des élèves du Gard. Au niveau de la décision d'orientation, on constate que 11.1% des gardois l'obtiennent contre 10.4% des audois et 10% des élèves des Pyrénées-Orientales.

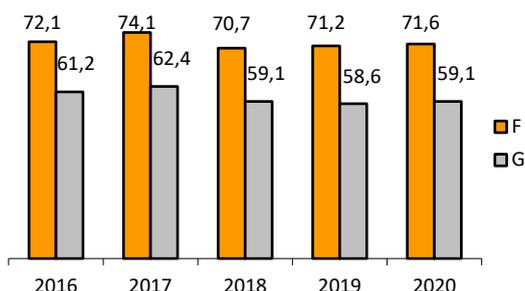


Évolution des demandes et décisions d'orientation selon le genre

Toutes 3^{èmes} – hors SEGPA

Pour chaque année, la somme des pourcentages (voie générale et technologique + voie professionnelle + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du genre, quel que soit leur effectif respectif.

La voie générale et technologique



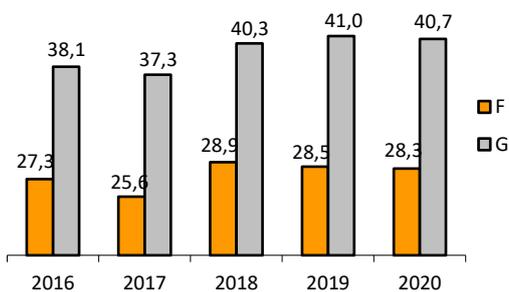
Depuis de nombreuses années, les filles sont plus nombreuses à demander une seconde générale et technologique et à obtenir une décision d'orientation vers cette voie.

Cela est encore le cas cette année, où 72,9% des filles ont demandé la seconde générale et technologique et 71,6% ont obtenu une décision d'orientation vers cette voie contre 59,1% des garçons, alors qu'ils étaient 60,9% à l'avoir demandée.

On notera néanmoins que l'évolution des décisions entre 2019 et 2020, a été similaire pour les filles et pour les garçons, respectivement +0,4 point et +0,5 point.

La voie professionnelle

A l'inverse de la voie générale, la voie professionnelle est plus demandée par les garçons (39%) que par les filles (27,1%). Logiquement, les garçons obtiennent donc plus de décisions d'orientation vers la voie professionnelle (40,7%) que les filles (28,3%). Ces données sont similaires aux années précédentes.



Au sein de la voie professionnelle, 27,1% des garçons ont demandé une seconde professionnelle contre 20% des filles et 11,9% une entrée en CAP contre 7% des filles. Au final, 28,5% des garçons obtiennent une décision d'orientation vers la seconde professionnelle et 12,2% une décision vers la première année de CAP, contre respectivement 21% et 7,3% des filles.

L'écart des décisions d'orientation entre les filles et les garçons ne suit pas une courbe identique lorsque l'on s'intéresse à l'entrée en première année de CAP ou à l'entrée en seconde professionnelle. Ainsi, on constate depuis ces 5 dernières

années, que les garçons sont de plus en plus nombreux par rapport aux filles à obtenir une décision d'orientation vers la première année de CAP, +4,9 points cette année alors que l'écart était de 2,8 points en 2016.

Cet écart s'est réduit si on s'intéresse à l'entrée en seconde professionnelle, passant de +8,1 points l'année dernière à +7,5 points en faveur des garçons cette année. Celui-ci est fluctuant sur ces dernières années avec baisse et hausse alternatives. Il reste néanmoins toujours en faveur des garçons, dans des proportions supérieures au CAP.

